

Pour *hic* on écrit **h** avec *l* suscrit. L'abréviation pour *hoc* se compose de **h** et d'un point, placé à côté ou au-dessus de la panse de **h** (pl. 27c, ligne 8; pl. 34a, 4; 34b, 2). *Sed* est abrégé de la même façon : **s** avec un point ou un petit crochet placé à côté de *l*'s. Dans le Cod. Neapolitanus nombreuses sont les finales remplacées par un ou deux points. (Dans les manuscrits de droit, comme nous avons vu, les finales sont souvent remplacées par un petit crochet arrondi : voir notre table p. XXXIII, N° 1). — Enfin, notons que dans le Cod. Neapolitanus pour *huius* on a **h** avec la haste coupée d'un trait oblique.

On a aussi emprunté aux manuscrits de droit la forme d'abréviation pour *inter* : *l*'i long tranché par une barre oblique (voir la table p. XXXIII, N° 5; comp. pl. 50 b 1, 16).

Toutes ces abréviations répondent essentiellement à celles des manuscrits irlandais et anglo-saxons et il n'y a pas de doute qu'elles aient toutes une origine commune dans une seule et unique école calligraphique. Mais où ? En Irlande, en Angleterre ou dans quelque monastère irlandais ou anglo-saxon du continent ? Il nous semble qu'il ne faut pas chercher cette école ailleurs qu'à Bobbio : c'est dans ce monastère irlandais qu'on réunit d'abord les abréviations des anciens manuscrits romains, qu'on les imita et que c'est de là qu'elles se répandirent en Irlande et en Angleterre. A l'époque romaine chaque méthode d'abréviation ne servait qu'à une catégorie déterminée de livres : ainsi les manuscrits des classiques employaient les anciennes abréviations romaines par suspension, les manuscrits chrétiens les abréviations des *Nomina sacra*, les manuscrits de droit les *Notae iuris*; en outre dans certains manuscrits on se servait des notes tironiennes. Le grand mérite des moines de Bobbio est d'avoir porté leur attention sur toutes ces diverses méthodes d'abréviations et d'avoir cherché à les faire toutes entrer sans distinction dans leurs manuscrits. Ils n'ont pas découvert de nouvelle méthode, ils n'ont fait qu'employer toutes les méthodes de l'antiquité romaine. Ils devinrent ainsi, en ce qui regarde les abréviations, comme les intermédiaires entre l'antiquité et le moyen âge.

Cette hypothèse que Bobbio et non pas quelque autre école calligraphique d'Irlande ou d'Angleterre ait pour la première fois réuni les abréviations insulaires, repose sur plusieurs considérations. Nous voyons, en effet, que ces abréviations, en majeure partie, sont empruntées aux manuscrits romains de droit et aux notes tironiennes. Or, c'est un fait, qu'à Bobbio on possédait des manuscrits de droit; l'un d'eux nous est même parvenu (il a été édité par Mommsen sous le titre de *Fragmenta iuris anteiustiniani Vaticana* : voir ci-dessus p. XXXIV, 1^{ère} col.). Il y avait aussi à Bobbio le *Theodosianus* de Turin qui fut brûlé en 1904 (voir les reproductions chez Cipolla, *Codici Bobbiesi*, I, pl. VII et VIII. Comp. ci-dessus p. XXXIV, 2^e col.). De même des études récentes ont montré qu'à Bobbio l'on connaissait les notes tironiennes et l'on s'en servait : il y avait là un système particulier de notes, s'écartant en plusieurs points au système ordinaire que nous connaissons par les manuscrits carolingiens (voir Chatelain, *Introduction* etc., p. 117—120 et pl. XIII; voir aussi ci-dessus p. XXXI). Mais à notre

connaissance jamais on a entendu que des manuscrits romains de droit aient été transportés et étudiés en Irlande, pas plus qu'on y ait fait usage de notes tironiennes.

S'agit-il de l'âge des manuscrits ? Ceux de Bobbio ne le cèdent pas aux manuscrits irlandais ou anglais. Malheureusement aucun des manuscrits de Bobbio n'est daté; pourtant le Neapolitanus (composé aujourd'hui de feuillets isolés) offre un point de repère pour déterminer approximativement son âge et l'on croit qu'il appartient à la fin du VII^e siècle (voir ci-dessous). On y rencontre déjà en abondance les abréviations insulaires. De même dans l'Ambrosianus C. 105 inf., écrit vers l'an 700, on rencontre beaucoup d'abréviations (pl. 27 d). Au contraire le Codex d'Irlande le plus anciennement daté — l'Antiphonaire de Bangor, écrit entre 680 et 691 — n'a que le signe insulaire pour *autem* et de plus les abréviations pour *per* et *pro*, mais dans leur forme habituelle (comp. pl. 26); "The Book of Kells", attribué à la fin du VII^e siècle (autant que les Facsimile de la Palaeographical Society permettent une conclusion) ne porte que le signe pour *autem* (voir notre pl. 30). "The Gospels of St. Chad" à Lichfield, du commencement du VIII^e siècle, ont le signe pour *autem* et l'abréviation pour *per*; l'Evangélaire de Lindisfarne, écrit entre 698 et 721, a les signes pour *autem*, *etius*, *est* et l'abréviation pour *per* (voir notre pl. 31). Ce n'est que dans le courant du VIII^e siècle que les abréviations insulaires deviennent plus nombreuses dans les manuscrits d'Irlande et d'Angleterre (pl. 32).

Il y a aussi à remarquer que dans les manuscrits de Bobbio beaucoup de ces abréviations n'en sont encore qu'à la première phase de leur développement et ont des formes de transition, tandis que dans les manuscrits d'Irlande et d'Angleterre, elles ont des formes plus définitives.

Une partie des manuscrits de Bobbio nous est aujourd'hui beaucoup mieux connue qu'auparavant grâce au beau travail de Carlo Cipolla, *Codici Bobbiesi della biblioteca nazionale universitaria di Torino* (vol. I de la *Collezione paleografica Bobbiesi*), Milan 1907. Parmi ses Facsimile les plus importants pour l'histoire des abréviations citons les fragments du Neapolitanus IV A 8 : pl. I, X, XI, XXXVI, XLII. Cipolla partage l'opinion de Pertz, Duchesne et Mommsen qui datent la seconde écriture — les feuillets, en grande partie, sont des palimpsestes — de la fin du VII^e siècle; ce sont les fragments du *Liber pontificalis* qui donnent un point de départ pour cette date : en effet, en tête on a une liste des Papes, de Pierre jusqu'à Conon († 687); puis il y a une place libre. On suppose donc que cette copie du *Liber pontificalis* a été faite sous le successeur de Conon, le Pape Sergius I. (681—701). Mommsen aussi a donné une reproduction du Neapolitanus (*Gestorum pontificum Romanorum* vol. I, *Liber pontificalis* pars prior, Berlin 1898, pl. 4, dans les *Monumenta Germaniae historica*). E. Monaci dans l'*Archivio paleografico italiano*, II, 63, 64, 65, a donné trois reproductions des feuillets du même Codex, contenant le Charisius. Sur ce manuscrit voir aussi G. H. Pertz dans l'*Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, V, 1824, p. 74; L. Duchesne, *Le Liber pontificalis*, Paris 1886—1892, Introduction, p. CLXXVI. — Le Vindobonensis plusieurs fois cité, Cod. lat. N° 16, est attribué au VIII^e siècle. On en a des reproductions dans Chatelain, *Paleographie des classiques latins*, pl. 153; dans Chroust, *Monumenta Paleographica*, livr. XI, pl. 2, 3; dans Bick, *Wiener Palimpseste, I : Cod. Palat. Vindobonensis 16, olim Bobbensis* (dans *Sitzungsberichte der Akademie zu Wien*, 159, 1908). Comparer notre reproduction pl. 23c. — Plusieurs de nos planches sont des reproductions de l'Ambrosianus L. 99 sup. (pl. 33, 34). — La pl. 27 d donne un specimen de l'Ambrosianus C. 105 inf.

Voir sur les abréviations de Bobbio W. M. Lindsay, *The Bobbio Scriptorium : its early minuscule abbreviations* (dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 26, 1909, p. 293—306); Fr. Steffens, *Ueber die Abkürzungsmethoden der Schreibschule von Bobbio* (dans *Mitlanges Charlatan*).

2. Les abréviations dans la minuscule carolingienne et gothique.

Dans la minuscule carolingienne primitive on trouve peu d'abréviations. De même dans la minuscule perfectionnée du IX^e et X^e siècle elles ne sont pas nombreuses. Au XI^e siècle elles deviennent plus nombreuses; mais ce n'est que dans le cours du XII^e siècle qu'on les rencontre en grand nombre et de formes très variées. D'abord on abrège, en particulier, par suspension et contraction; on se sert souvent aussi des abréviations pour *per*, *prae*, *pro* et de quelques autres. Avec le temps, on en vint à se servir de presque toutes les abréviations anciennes qu'on trouve dans les manuscrits de Bobbio et dans les manuscrits irlandais et anglais. Il est donc probable qu'on a appris à connaître ces abréviations par des scribes de Bobbio ou par des scribes irlandais et anglais. Le monastère de Saint-Gall et d'autres monastères du continent fondés par des irlandais et Anglais peut-être ont été les intermédiaires; en effet, peu après l'an 750 les copistes de Saint-Gall connaissaient beaucoup de ces abréviations (pl. 38, 43 a, 44).

Pourtant toutes les abréviations de Bobbio ne passèrent pas dans la minuscule, il y eut plutôt un choix : entre autres on laissa de côté les signes pour *autem*, *etius*, *est*.

Le système des abréviations du moyen âge est parfaitement établi dès la fin du XII^e siècle. C'est au XIII^e, XIV^e et XV^e siècle qu'on fait l'usage le plus étendu des abréviations. Dans les écoles en même temps que l'art de tracer les lettres, on enseignait celui d'abrégé; c'était une partie essentielle de l'écriture. Aussi partout, en général, on trouve les mêmes méthodes d'abrégé. Pourtant quelques écoles calligraphiques pour certains cas avaient adopté une méthode spéciale. Du reste pour chaque discipline on trouve des abréviations particulières : pour la philosophie et la théologie (pl. 95, 98), pour le droit (pl. 106), pour les mathématiques (pl. 105b), pour la médecine (voir les abréviations pour la médecine, du XVII^e siècle, dans Cappelli, *Lexicon Abbreviaturarum*, p. 427).